

Les résultats et la remise des prix

Les lauréats départementaux recevront leur prix lors d'une cérémonie* organisée au chef-lieu du département.

Les meilleurs devoirs seront sélectionnés par département pour être présentés au jury national. Les lauréats nationaux seront récompensés par d'importants prix au cours d'une cérémonie* officielle à Paris.

Pour les travaux effectués dans les lycées, il sera possible aux jurys départementaux de désigner un lauréat au titre des lycées d'enseignement général et technologique et un lauréat au titre des lycées professionnels. Pour plus de renseignements se référer au Bulletin officiel de l'Éducation nationale à paraître.

(www.education.gouv.fr/bo/default.htm).

La date du concours

Elle sera précisée par une circulaire éditée à la rentrée. Elle variera peu par rapport aux années précédentes. Pour 2003, c'était le 28 mars. Les copies et travaux collectifs devaient être adressés par l'établissement scolaire à l'Inspecteur d'Académie, directeur des services départementaux de l'Éducation Nationale au plus tard le 31 mars. Par ailleurs la date limite d'envoi des dossiers sélectionnés au ministère avait été fixée en 2003 au 26 mai.

* La circulaire de septembre indiquera également la date précise de la remise des prix.

TPE

Les Travaux Personnels Encadrés

Programmés à raison de deux heures par semaine dans l'emploi du temps des classes de Première, et généralisés cette année aux classes de Terminale (avec possibilité de présentation aux épreuves du baccalauréat), les TPE peuvent servir de cadre à la préparation des travaux collectifs du CNRD. En particulier en prenant appui sur certains thèmes proposés dans les différentes séries : « Représenter la guerre », « Mémoire/mémoires », ou « Ruptures et continuités ». Renseignez-vous auprès de votre chef d'établissement.

* Site Internet de la direction de l'Enseignement scolaire : <http://www.eduscol.education.fr> (Sommaire – rubrique « Action éducative »).

Sommaire

Introduction	5
Qui étaient les Français libres ?	8
La 1 ^{re} DFL, « noyau dur » des Forces françaises libres	12
Les Forces aériennes françaises libres	20
De la colonne Leclerc à la 2 ^e DB : « l'esprit de la France Combattante »	28
Les Forces navales françaises libres	36
Les Parachutistes français libres du « Special Air Service »	44
Les réseaux du BCRA	52
Les Français parlent aux Français	55
Les évadés de France par l'Espagne	56
Les femmes engagées dans les Forces françaises libres	57
La victoire	58
Portraits de Français libres	59
Bibliographie sur la France Libre	61
Chronologie de la France Libre (1940-1945)	62
Quelques pistes pédagogiques	66
Liste de nos représentants, accrédités par la Fondation de la France Libre	67

Vous trouverez de la documentation et des informations complémentaires sur le thème du Concours 2003-2004, sur les sites Internet suivants :
www.france-libre.net
www.charles-de-gaulle.org
www.fondationresistance.org

Montage photographique illustrant les Français libres, autour de l'auteur de l'appel du 18 juin 1940, le général de Gaulle : pilote FAFL, marins FNFL, parachutiste SAS, légionnaires de la 1^{re} DFL, à Bir Hakeim, équipage de char de la 2^e DB.

